



NOUVELLES SESSIONS

**EMPOWERMENT,
PARTICIPATION,
POUVOIR D'AGIR DES
HABITANT-E-S: DE
QUOI PARLE-T-ON?**

Marseille : 06 juin 2025

Saint-Ouen : 16 juin 2025

EMPOWERMENT, PARTICIPATION, POUVOIR D'AGIR DES HABITANT·E·S : DE QUOI PARLE-T-ON?

POUR QUI?

Cette formation est ouverte à tou·te·s intéressé·e·s par la mise en place d'un atelier participatif en utilisant les pratiques de l'éducation populaire

PAR QUI?

Un facilitateur expérimenté spécialisée en éducation populaire et en participation des habitant-es

OBJECTIFS

- **Comprendre** la notion du pouvoir d'agir et les enjeux politiques, professionnels et sociétaux du pouvoir d'agir des habitant·e·s ;
- **S'outiller** pour passer de la « participation » au « pouvoir d'agir »
- **Construire** une nouvelle posture professionnelle grâce aux outils et aux réflexions ;
- **Accompagner** sa pratique quotidienne et la faire évoluer.

CONTENU

Cette formation vise à mettre en mouvement une méthodologie pour engager un processus d'émancipation en permettant à chacun·e de mieux repérer des acteur·rice·s, de leurs enjeux et le contexte, afin de définir une conduite contextuelle des interventions et amorcer un processus d'action conscientisant.

Elle permettra également de se doter d'outils efficaces pour engager ce travail, mais aussi en mesurer l'avancée.

DEMARCHE PEDAGOGIQUE

Par le prisme de l'éducation populaire, il sera mise en place un espace d'échange basé sur le respect pour libérer la parole, développer ses idées et respecter les opinions divergentes, afin que chacun puisse évoquer son rapport à l'autre et à la participation induisant une posture particulière.

Au-delà de l'apport théorique de cette formation, elle sera l'occasion sur la base d'ateliers et de jeux, de développer sa capacité à favoriser la participation de tou·te·s.



EMPOWERMENT, PARTICIPATION, POUVOIR D'AGIR DES HABITANT-E-S: DE QUOI PARLE-T-ON?

MODALITES



**2 jours de formation
9h30 à 17h30 avec une
heure de pause**



**Marseille : 06 juin 2025
Saint-Ouen : 16 juin 2025**



TARIFS

**Vous avez une prise en charge OCPO, France
Travail ou Entreprise: 600 euros les deux
journées**

**Votre structure ne prend pas directement en
charge votre participation : 120 euros pour les
deux journées**

Pas de prise en charge CPF



RENSEIGNEMENT & INSCRIPTION

formation@cepep.fr

**“PENSEZ LE MONDE ET Y
PRENDRE PART”**

www.cepep.fr

